



Choix du domicile familial

Par **philippe**, le 16/04/2012 à 11:00

Bonjour,

Mon épouse souffre de maladie mentale , trois séjours en hopital psy en 10 mois.

Notre situation financière ne nous permet plus de continuer à habiter une maison que nous avons acheté ensemble.

Je perçois une petite retraite,nous avons encore un emprunt à rembourser, et mon épouse n'a pas de revenus.

Je lui propose de vendre notre maison actuelle , d'habiter une petite maison dont j'ai hérité en indivision avec mes frères et soeurs et que nous occuperons moyennant un faible loyer.

Elle refuse tout changement de domicile et continue à nier nos problèmes financiers.

Comment faire?

Merci de vos avis ou suggestions

Par **Marion2**, le 16/04/2012 à 11:22

Bonjour,

Voyez avec un médecin et le Juge pour une mise sous tutelle.

Cdt